

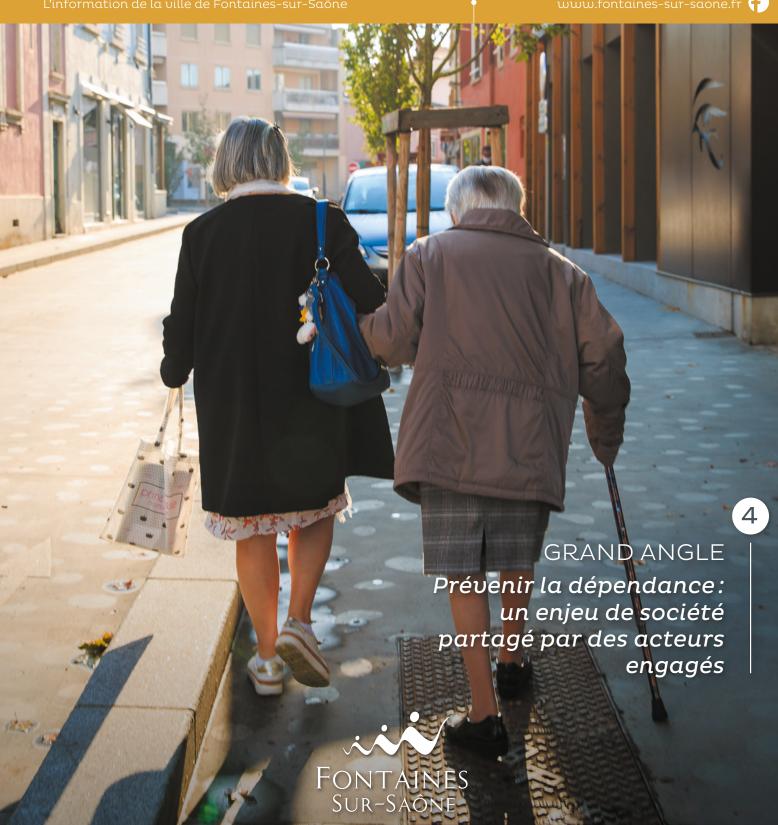


DIAPORAMA Attractivité commerciale: le soutien de la commune

PERSPECTIVES

#23

www.fontaines-sur-saone.fr





RÉTROSPECTIVE



Les commerçants restent mobilisés

samedi 19 septembre

En organisant une braderie, les commerçants se sont tous mobilisés pour offrir une journée conviviale en cette rentrée si particulière.
Les Fontainois·es ont répondu présent·es pour faire leurs achats, pour flâner ou encore pour déguster des moules frites!



Des Journées Européennes du Patrimoine maintenues

samedi 19 et dimanche 20 septembre

Malgré le contexte sanitaire, la commune et l'association Fontaines Patrimoine ont pu maintenir les animations des Journées Européennes du Patrimoine. Sur réservation et dans le respect des gestes barrières, une cinquantaine de visiteurs a été accueillie aux Jardins des Meuniers ou encore dans la salle d'exposition de l'ancienne mairie pour découvrir histoires et anecdotes sur les écoles de la commune à travers les époques.



Honneur à tous les combattants de la liberté

mercredi 11 novembre

Bien que le traditionnel défilé du 11 novembre n'ait pu être envisagé, les élu-es et les représentants des corps constitués ont rendu hommage, en comité restreint, aux combattants de la Grande Guerre et à tous ceux qui se sont sacrifiés dans les conflits engageants notre pays.





ÉDITO

lors que le confinement a été de nouveau nécessaire, l'heure est au soutien des plus touchés par la crise. En ce sens, je souligne encore la mobilisation totale de nos élu·es et services pour accompagner chacun. Les associations caritatives sont aussi à pied d'œuvre. Je pense en particulier aux personnes les plus fragiles et vulnérables, souvent isolées: nous avons mis en place des actions pour les aider à surmonter leurs difficultés. Les commerces de proximité ont également tout notre appui, et vous savez pouvoir compter sur eux pour vos achats de fêtes. Car oui, même si elles se dérouleront dans un contexte encore contraint, ces fêtes doivent plus que jamais rimer avec solidarité, union et générosité envers l'Autre. Faisons perdurer ensemble cet esprit. Bonnes fêtes à toutes et tous.



PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 23 – Novembre 20 Directeur de la publication: Thierry Pouzol Responsable de la rédaction: Benjamin Lefévre - Rédacteurs: Résonance Publique, Service communication - Conception réalisation: Résonance Publique - Impression: Cusin IMPRIM'VERT* – ZA la combe – Route de S' Jean de Bournay B.P. 80154 – 38 302 Bourgoin Jallieu cedex – Papier: INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – Tirage: 3500 exemplaires – Crédits photo: Kevin BUY - ville de Fontainessur-Saône - AIAD Dépôt Légal: à parution - Ne pass ieters villa vois publique.



Hommage à Samuel PATY

Samuel PATY, professeur d'histoiregéographie a été assassiné le 16 octobre dernier. Un acte terroriste barbare et injustifiable qui nous rappelle la disparition dans des circonstances similaires du Fontainois Hervé CORNARA, le 26 juin 2015. Le 21 octobre dernier, jour d'hommage national, les drapeaux de la Mairie étaient en berne, lors du Conseil Municipal du 25 novembre, les élu-es ont respecté une minute de silence. Le 2 novembre, les élu-es municipaux se sont rendus dans les écoles. Monsieur le Maire, Thierry POUZOL accompagné de la députée Blandine BROCARD, se sont réunis au collège Jean de Tournes pour l'hommage national rendu au professeur. La lecture de la lettre aux instituteurs de Jean Jaurès par la principale du collège, Madame VAGNEY, a précédé un temps d'échanges avec les élèves, sur la liberté d'expression, l'importance de la transmission des valeurs d'égalité, d'équité et de fraternité à travers l'enseignement républicain. À 11h, tous ont respecté une minute de silence. En conclusion de cet hommage, Madame la Députée et Monsieur le Maire ont réaffirmé leur soutien à toutes les équipes éducatives et aux élèves.

Le service des espaces verts initie les jeunes



Encadrés par des agents de la ville, 2 jeunes Fontainois ont pu découvrir les métiers des espaces verts entre le 28 septembre et le 2 octobre, dans le cadre d'un chantier jeune. Durant cette semaine, ils ont travaillé à la végétalisation des allées du cimetière pour faciliter leur entretien. Dans l'optique de favoriser la biodiversité, du gazon a également été planté. Les jeunes ont également pu découvrir le désherbage mécanique des allées gravillonnées. Disponibles et réactifs, les agents des espaces verts sont aussi intervenus en urgence lorsque des vents violents ont sévi sur la commune.

Un nouveau véhicule aux espaces verts

Un kangoo électrique a rejoint la flotte des véhicules du service. Remplaçant un véhicule thermique, il contribuera à la politique de réduction des



émissions de gaz à effet de serre de la ville. L'objectif est désormais de renouveler le parc de véhicules pour passer aux transports « verts ».



GRAND ANGLE

PRÉVENIR LA DÉPENDANCE: UN ENJEU DE SOCIÉTÉ PARTAGÉ PAR DES ACTEURS ENGAGÉS

Pendant le confinement, nous nous sommes tous émus du sort réservé à nos aînés et nous avons réalisé plus que jamais que la question du vieillissement et de la perte d'autonomie ne trouvait pas toujours de réponse adaptée. Au niveau local, cette étape de la vie appelle à la mise en œuvre de synergies collectives auxquelles la ville de Fontaines-sur-Saône contribue en soutenant les associations et en développant des partenariats dans le cadre du Projet Métropolitain des Solidarités.

La Métropole: garantir la cohérence des actions

u titre de sa compétence sociale et médico-sociale, la Métropole est en charge de la vaste question de la dépendance des personnes âgées et handicapées: Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), financement des structures d'accueil en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Au-delà de ces financements, le Projet Métropolitain des Solidarités définit les priorités, renforce les coopérations et facilite les innovations. Il décloisonne ainsi des dispositifs souvent trop complexes. Cette vision permet d'anticiper les évolutions sociodémographiques. Car l'augmentation des personnes dépendantes va de pair avec l'allongement de la vie et, en 2040, le territoire métropolitain comptera 40 000 personnes âgées dépendantes, soit 15 000 personnes de plus qu'en 2015. Le Val de Saône est particulièrement concerné avec un indice de vieillissement* supérieur à 100 à partir de 2022. Dans ce contexte, la politique de la Métropole vise à développer une approche plus globale et individuelle des besoins et des attentes des personnes âgées dans leur environnement, le parcours de vie guidant la mise en œuvre des dispositifs. Dès lors, la prévention de la perte d'autonomie devient une priorité pour permettre aux personnes âgées de vivre chez elles le plus longtemps possible. Les leviers de l'action métropolitaine sont entre autres le soutien aux aidants, la valorisation des métiers du domicile et le développement d'offres innovantes et souples en partenariat avec les acteurs locaux. À Fontaines, la Métropole a contractualisé avec l'AIAD Saône Mont d'Or.



*Calcul de l'indice:

nb de personnes âgées de 65 ans et plus nb de personnes âgées de moins de 20 ans

L'AIAD EN CHIFFRES

Sur le territoire

600 usagers 80 SALARIÉS

13 communes



70 000 HEURES D'INTERVENTIONS

À DOMICILE/AN



REPAS LIVRÉS

Sur Fontaines-sur-Saône







L'AIAD Saône Mont d'Or: aller plus loin que l'accompagnement

L'Association Intercommunale d'Aide à Domicile, dont le siège est basé à Fontaines-sur-Saône, est implantée depuis près de 50 ans. Partenaire des établissements sanitaires et médico-social du territoire. l'hôpital de Neuville-Fontaines, d'Albigny-sur-Saône, de l'Institut de Formation des Aides-Soignantes (IFAS) mais également de structures d'insertion par l'emploi, elle ancre son action dans notre territoire du Val de Saône. Pour accompagner les personnes âgées dans leur quotidien, les intervenants à domicile de l'AIAD font de chaque intervention le support d'une activité qui contribue au maintien de l'autonomie. Par exemple, éplucher les légumes, aller au jardin... Tout est fait pour que les personnes âgées gardent le plus longtemps possible un lien avec l'activité et avec l'extérieur. Une sortie à Lyon, une balade sur les quais, pour l'AIAD tout est possible! Au niveau collectif, des ateliers de «gymnastique» douce sont organisés, un projet est en cours avec le L@B' numérique pour lutter contre la rupture numérique. Car aujourd'hui, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes ne se contente plus seulement de la propreté, de l'hygiène ou de l'alimentation. Les accompagnants éducatifs et sociaux vont au-delà, ce qui rend leur métier valorisant et passionnant.

La ville: favoriser l'inclusion par l'activité

'AIAD bénéficie d'une des plus importantes subventions de la ville avec 48 000 €. Mais les services et le CCAS interviennent aussi pour participer à l'effort d'inclusion des personnes âgées. Avec la carte Sénior +, les fontainois-es de plus de 60 ans accèdent à un panel d'activités animées : café, film documentaire, cuisine, sorties, chant, travaux manuels avec en point d'orgue la semaine bleue (prévue du 5 au 9 octobre mais annulée). Les bénévoles de la *Chaîne du sourire* co-voiturent les participants sur certaines activités. À Fontaines, le bien vieillir mobilise toutes les synergies.

En savoir 🕁

- → Métropole aidante:
 - 04 72 69 15 28
 - www.metropole-aidante.fr
- → AIAD:
 - 54 rue Gambetta (2º étage) à Fontaines-sur-Saône
 - 04 78 22 79 17
 - contact@aiad-aideadomicile.fr
 - · www.aiad-aideadomicile.fr
- → Carte Sénior +: contactez
 - la Mairie au 04 72 42 95 95
 - ou la MLC au 04 78 23 56 03
- → CCAS
 - 25 rue Gambetta à Fontaines-Sur-Saône
 - 04 72 42 95 95



Accompagnant Éducatif et Social : plus qu'un métier, une vocation

Le métier n'a pas bonne presse et recrute difficilement. Et pourtant, il a tant à apporter! Si aider les autres est une seconde nature, sachez qu'un diplôme récent regroupe les métiers de l'accompagnement: le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES). Et il peut se préparer à Fontaines. Il permet de travailler en EPHAD ou à domicile. Cette voie présente certains avantages: plus de temps auprès des personnes, rythme adapté, autonomie et diversité dans les missions. Bien sûr, le salaire devrait être revalorisé, cependant accompagner les personnes âgées rend plus résilient et permet d'apprécier les bons moments du quotidien

En savoir ⊕:
Institut de Formation
des Aides-Soignantes
(IFAS Simon Rousseau)

- → 1 Avenue Simon Rousseau 69270 Fontaines-sur-Sâone
- → ifas@chg-neuville.f

Je suis devenue Accompagnante Éducatif et Social suite à une reconversion professionnelle. Ce métier, les gens ne le connaissent pas et nous associent souvent aux aides ménagères. Mais notre métier est très différent. Les missions sont variées, j'accompagne les personnes âgées ou malades dans leur quotidien: faire la cuisine avec elles, rire devant une émission de télé, jouer avec elles, sortir... mais aussi aider administrativement, veiller à la prise des médicaments, aider à la toilette. C'est une vraie responsabilité que la société 🔊 reconnait peu. Travailler auprès des personnes âgées a changé ma perception de la vie. J'ai fait des rencontres extraordinaires, souvent des personnes qui n'avaient rien et se satisfaisaient de peu, elles apportent un autre regard sur la vie, ça nous grandit. Elles m'ont appris à revenir à l'essentiel.

Mme Alexandra Fays

PERSPECTIVES. FONTAINES-SUR-SAÔNE. 5



PROSPECTIVE

L'actu croisée : Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône

Travaux d'été : une rue Ampère « pacifiée » !



Des aménagements ont été réalisés rue Ampère pour sécuriser les déplacements des piétons.

a rue Ampère présente des lieux d'activité et d'attractivité générant la circulation de nombreux usagers qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes: la MLC, qui regroupe 900 adhérents, le marché, les commerces, le pôle culturel (école de musique et Maison des Curiosités)... Réduire la vitesse des voitures et sécuriser les traversées piétonnes est donc capital. Les perturbations survenues au cours de l'été 2019 avaient donné lieu à une réunion avec les riverains et le service de voirie VTPN de la Métropole pour trouver des solutions, mais le confinement a entraîné le report des travaux. Au final, la réflexion s'est portée sur toute la rue Ampère jusqu'à l'arrêt de bus et des travaux ont été réalisés entre le 25 août

et le 25 septembre dernier par les services de la Métropole:

- Un plateau surélevé pour contraindre les automobilistes à ralentir leur vitesse (zone 30) a été aménagé au croisement avec l'allée Chardonnière et de la rue Ampère.
- -Un ralentisseur a aussi été mis en place au niveau de l'arrêt de bus Montgay pour matérialiser les zones piétonnes. Les deux zones visant à pacifier l'espace public imposent désormais une vitesse limitée à 30km/h.
- D'autres travaux ont également été effectués allée de la Chardonnière avec la suppression d'un escalier et la végétalisation des talus alentour est toujours en cours.



AGENDA



PLONGEZ DANS L'UNIVERS DE SAINT-EXUPÉRY À LA SUCRIÈRE

À l'occasion du 120° anniversaire de la naissance de Saint-Exupéry, la Sucrière accueille une exposition confrontant l'œuvre et l'homme. La merveilleuse histoire du Petit Prince rencontre la vie bouleversante de Saint-Exupéry.

Du 14 octobre au 25 avril 2021

→ www.lasucriere-lyon.com

VOYAGE EN TERRE MALGACHE AVEC MAKAY

La nouvelle exposition temporaire du musée des Confluences vous transporte au sud-ouest de Madagascar à la découverte des immenses étendues explorées par seulement quelques scientifiques. Partez à la découverte de leurs expéditions, d'espèces rares et de vidéos et photos inédites à couper le souffle.

Musée des Confluences

→ www.museedesconfluences.fr

Au 20 novembre, il est possible que les manifestations ne soient pas maintenues selon l'évolution de la crise sanitaire.









Les conférences territoriales des maires:

des instances de concertation pour des politiques publiques cohérentes à différentes échelles.

n juillet dernier, vous avez élu les conseillers métropolitains. Le fonctionnement de la Métropole est assez méconnu et met en œuvre de nombreuses instances. Parmi elles, la conférence des maires réunit les maires des 59 communes qui composent la Métropole. Au début du mandat, les maires rédigent et votent un document cadre pour faciliter la coordination entre les communes et la Métropole: le pacte de gouvernance métropolitain. Puis, au cours du mandat, elle va se réunir pour voter «l'atterrissage» des politiques publiques. C'est une instance de concertation sur des sujets d'intérêt métropolitain et elle est présidée par Madame Hélène GEOFFROY, vice-présidente en charge de l'égalité des territoires à la Métropole de Lyon.

Les Conférences Territoriales des Maires (CTM) regroupent quant à elles les communes en 9 secteurs qui partagent des problématiques communes. C'est donc une instance de concertation et de coordination sur des sujets d'intérêt plus local qui est en train d'évoluer vers une instance décisionnelle animée par un coordinateur territorial. Elle est un outil essentiel pour travailler à l'échelle de territoires de vie comme le Val de Saône. La Conférence Territoriale des Maires du Val de Saône est la plus importante de la Métropole avec 17 communes.* Lors de l'installation de la conférence du mardi 17 novembre, des élections se sont tenues pour élire le nouveau président de la CTM. Monsieur Thierry POUZOL, maire de Fontaines-sur-Saône a été désigné avec à la vice-présidence monsieur Pascal DAVID, maire de Quincieux. Au cours du précédent mandat, elle a par exemple œuvré à de nombreux projets intercommunaux comme la mise à disposition d'un fond de prêt de la BML (Bibliothèque Municipale de Lyon), la création du festival Saône-en-Scène, le partenariat avec l'AIAD ou la politique de mobilité (stations vélo'v)... A contrario, sans

elle, les projets atteignent leurs limites comme par exemple les pistes cyclables non reliées entre Fontaines et Rochetaillée. À l'avenir, les projets intercommunaux vont se développer pour mieux s'adapter aux attentes des habitants et la Conférence Territoriale des Maires du Val de Saône répondra présente! QUINCIEUX CTM VAL DE SAÔNE NEUVILLE-SUR-SAONI SAINT-GERMAIN MONTANAY CAILLOUX-SUR MONT-D'OR

* Albigny-sur-Saône, Caillouxsur-Fontaines, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Montd'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genav, Montanav, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village et Quincieux.

GEMAPI:

de la renaturation à la prévention des risques d'inondation



Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), les services de la Métropole poursuivent l'aménagement des ruisseaux des Vosges et du Ravin. Ils allient préservation de la biodiversité et préservation des riverains.

Le ruisseau des Vosges : végétalisé et sécurisé

Le ruisseau des Vosges, qui prend sa source à Cailloux-sur-Fontaines et se jette 3,5 km plus loin dans la Saône, est longé par une promenade et sert de limite entre Fontaines-sur-Saône et Rochetaillée. Témoin de l'activité humaine passée et cause de nombreuses inondations dans les années 80, le ruisseau des Vosges fait l'objet d'un programme de re-végétalisation pour la protection et la restauration écologique de ses berges. D'autres travaux de curage et d'aménagement du lit du ruisseau sont également en cours pour la prévention des risques d'inondation.

Le ruisseau du Ravin : espace naturel sensible en devenir

Comme son nom l'indique, ce ruisseau, généralement à sec, recoit tous les ruissellements d'eau en cas de fortes pluies, générant inondations et importants dégâts sur les communes riveraines. Il fait, depuis plusieurs années, l'objet de travaux d'aménagements hydrauliques. Le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) prévoit un ouvrage écrêteur de cru (une zone plus large autour de la jetée du ruisseau) pour limiter le débit sur Claire Vallons. Du Fort de Vancia jusqu'à Fontaines, le cours du ruisseau est classé Espace Naturel Sensible (ENS), les aménagements doivent donc en tenir compte. Un projet porté par cinq communes et piloté par Fontaines-sur-Saône a pour objectif la renaturation du secteur afin de préserver la biodiversité. À terme, cet ENS fera l'objet d'une ouverture au public.





Une rentrée numérique avec le L@B'!



Bertille AUDARD, responsable du service Animation Jeunesse Famille et Djillali BOUFELDJA, animateur information-jeunesse-numérique (photo prise avant la crise sanitaire)



es permanences du L@B' numérique ont ouvert le 23 septembre et se tiennent tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30. Tous les premiers mercredis de chaque mois, une aide rédactionnelle juridique numérique est également accessible à La Boussole (hors période de vacances scolaires). Dans le cadre du L@B' numérique, la CAF du Rhône et Concillia'bulles proposent une action autour du numérique et de la parentalité: «Les écrans à la maison» avec 4 rencontres destinées aux parents d'enfants de 0 à 18 ans. Les rencontres prévues en novembre ont dû être annulées et seront reportées plus tard dans l'année.

Rappelons que leur objectif est de se questionner et d'échanger sur le thème des écrans à la maison. Les parents et intervenants pourront aborder des sujets plus larges tels que les avantages et désavantages du numérique dans la vie de famille, la sécurisation de l'accès, les idées alternatives, etc.

Une autre action du numérique en lien avec l'ALSH jeunes et en partenariat avec Fréquence école devait se dérouler également le 9 décembre 2020.

En savoir ⊕: rendez-vous sur la page Facebook de Fontaines-sur-Saône.

Le service animation jeunesse

mobilisé pendant les vacances

haque année, le service animation jeunesse propose des activités adaptées à tous au cours de vacances scolaires. Liée au quotient familial, la tarification des activités est pensée pour l'éligibilité de chaque foyer de Fontaines-sur-Saône. En ce qui concerne les modalités d'inscription, deux formules étaient proposées aux familles: demi-journée avec ou sans repas, et journée complète avec ou sans repas. Pour les habitants extérieurs à la ville, une majoration de 20% est appliquée. Cette année, les adolescents de 11 à

17 ans étaient invités à s'inscrire aux animations dès le 14 octobre pour passer des vacances... frissonnantes! Du 19 au 30 octobre, de 9h30 à 12h puis de 13h30 à 17h30, les jeunes ont pu participer à des marathons jeux, festival de BD et animations d'Halloween dans la convivialité et en toute sécurité. D'autres activités telles que des chantiers citoyens, activités manuelles, stages de hip-hop ou encore *Jeudi tout est permis* ont également rythmé les vacances dans une ambiance décontractée, mais toujours masqués!



















Du mouvement à la Maison des Luriosités

près plus de 20 ans au service des médiathèques de la ville, Anne VIARD a pris sa retraite en juin dernier. Depuis le 1er octobre, c'est Séphora PEYRE qui a pris ses fonctions en tant que médiathécaire sur le site du centre et celui des Marronniers. Originaire de la petite ville du Dorat en Haute-Vienne dans laquelle elle exerçait les mêmes fonctions, Séphora PEYRE est désormais votre nouvelle interlocutrice, passionnée par son métier, au service des Fontainois. Le contexte sanitaire nous a contraint à fermer des équipements au public. Mais un système de drive a été mis en place afin de ne priver personne de l'accès à la culture:

- → Le rendu et/ou la réservation des livres se fait par rendez-vous soit par téléphone ou par mail.
- → Vous pouvez également réserver vos livres, via votre compte sur la plateforme des médiathèques si vous êtes adhérent.
- → Pour rappel:

Mail: maisondescuriosites@fontaines-sur-saone.fr

Tél. : 04 78 22 61 58 (Centre) ou 04 78 23 46 44 (Marronniers)

Rappelons qu'il est important de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Le port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique sont obligatoires à l'entrée des biblio/médiathèques pour venir emprunter ou déposer vos livres. Chaque livre ramené est ensuite mis en quarantaine, puis désinfecté avant d'être rangé.



Photo prise avant la crise sanitaire





Attractivité commerciale:

le soutien de la commune et l'engagement des commerçants portent leur fruit

Déjà trois ans que le dispositif d'aides directes de la commune pour les commerces fontainois demandeurs est mis en place. Pour rappel, ce dispositif se traduit par un accompagnement des commerçants qui veulent, par exemple, réaliser des travaux dans leurs locaux. L'objectif est aussi d'attirer de nouveaux commerces de qualité et de diversifier l'offre! Cette année, 4 commerces ont été accompagnés: Le comptoir du Brassin, l'Instinct Cacao, et Minute Papillon qui se sont installés dans la commune et ont bénéficié de l'aide pour la rénovation complète du local (façade et mobilier). Le restaurant Pamukkale a, quant à lui, pu profiter d'une rénovation de façade en enseigne.

Quelques chiffres:

→ En trois ans, c'est 75 943 € d'aides qui ont été versées aux commerces, sur les 50 000 puis 30 000 € inscrits annuellement au budget communal.

- → Depuis 2018, 12 commerces ont été accompagnés dans leurs projets de rénovations ou d'installations.
- → 100% des dossiers de demande conformes au règlement ont été accompagnés.

D'autres commerces viennent participer à la dynamique locale :

- La boulangerie anciennement Banette.
- Le bureau de tabac développe un nouveau service reprenant l'activité du magasin de la Presse.
- Le magasin de sous-vêtements a déménagé à la place de la Presse.
- Deux établissements de restauration rapide ont ouvert.
- Le caviste-brasseur développe un rayon épicerie fine.





Films Document Terre:

une programmation reportée

ntégrés dans la programmation culturelle annuelle, les films *Document Terre* plongent les spectateurs en immersion dans les beautés du monde en proposant des perceptions différentes. Cette année, du fait de la crise sanitaire et de l'arrêté préfectoral du 9 octobre imposant la fermeture des ERP (Établissements Recevant du Public), le premier film n'a malheureusement pas pu être diffusé. Pour rappel, il s'agissait d'*Oman, l'Arabie heureuse* d'Evelyne et Alain BASSET, du 15 octobre dernier, pour lequel une programmation est envisagée dans les prochains mois.

Si l'état sanitaire s'améliore, la diffusion du prochain documentaire sera maintenue le 17 décembre à 15hoo. Intitulé *La Résilience Canadienne*, ce film propose une immersion au sein d'un village canadien où un groupe de personnes a choisi de vivre en quasi totale autonomie tout en conservant un lien avec le monde qui les entoure. Un retour à une vie respectueuse de la nature pour ce hameau d'une quarantaine de personnes, qui expérimente collectivement une vie sans pétrole.



Réalisatrice: Muriel BARRA

L'État Civil: les bonnes pratiques

L'une des missions qui incombe aux mairies est de gérer les différentes démarches administratives, encore appelées État Civil.

Le qui compose l'État Livil

- Les naissances
- Les parrainages républicains *
- Les PACS
- Les mariages
- Les noces d'or *
- Les reconnaissances
- · Les décès
- Les attestations d'accueil

Pour chacune de ces démarches, un certain nombre de pièces justificatives est nécessaire. Pour éviter les oublis, ou tout simplement accompagner les Fontainois dans leurs demandes, voici un rappel des bonnes pratiques.

Comment faire une demande?

Chaque demande est spécifique et la première chose à faire est de se renseigner en mairie. Pour ce faire, il est recommandé de téléphoner ou d'envoyer un mail (rappel des coordonnées de la mairie en fin d'article). Le service État Civil indiquera précisément les pièces à fournir, souvent spécifiques pour chaque demande. Pour un mariage ou un PACS, il est indispensable de prendre rendez-vous afin de remplir sur place un dossier.

Comment faire une modification?

Concernant une modification, une perte, ou un duplicata, la démarche reste la même et il faudra se rendre en mairie.

Certaines demandes peuvent être faites en ligne sur le site Internet de la commune ou sur le site Gouvernemental du Service Public. Les démarches en ligne peuvent être pratiques mais sont parfois complexes lorsqu'il s'agit de comprendre quel type de pièce justificative est nécessaire. Aussi, il est recommandé de contacter au préalable la mairie

→ Pour rappel, vous pouvez joindre la mairie au 04 72 42 95 95, ou par mail à l'adresse contact@fontaines-sur-saone.fr

*démarches non obligatoires



Du renouveau pour le groupe scolaire des Marroniers



La fin de la période estivale a marqué l'achèvement des travaux au Groupe scolaire des Marronniers. La commune a profité de l'été pour rénover les jeux et les sols souples dans la cour de l'école maternelle. C'était une belle surprise pour les enfants de découvrir le premier jour de l'école de nouvelles installations pour la récréation...

Autre chantier également qui se termine pour la rentrée scolaire, celui de l'école élémentaire. Rappelons que l'incendie du 31 octobre 2019 avait endommagé la salle des professeurs et un préau.

L'ensemble de la salle a été rénovée du sol au plafond avec une attention toute particulière donnée à l'éclairage Led permettant ainsi de réduire de 40 % la consommation d'énergie.

Le préau a également fait peau neuve avec le remplacement des deux portes au rez-de-chaussée et un plafond totalement repeint. À souligner que chaque palier d'étages a été mis aux normes dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé, une obligation des communes pour tous les établissements recevant du public.

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX: 46 276 EUROS.

Une rentrée particulière pour les enseignants

Comme tous les ans, Sandra EMMANUEL, première adjointe aux affaires scolaires et au projet éducatif, a réuni la communauté éducative. Réunion nécessaire pour cette rentrée très particulière. Ce fut l'occasion de faire le point, de réfléchir sur l'organisation du système éducatif dans ce contexte de crise mais aussi de créer du lien entre les équipes et de, malgré tout, se retrouver.



La Gendarmerie intercommunale de Fontaines-sur-Saône intervient sur les communes de Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Collonges-au-Mont-d'Or, Couris-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rochetail-lée-sur-Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village et Quincieux.

Tribune de l'opposition

Le contexte sanitaire actuel a contraint l'État à des mesures drastiques pour nos commerces et certains se trouvent dans une situation critique. Nous, élus de l'opposition pensons fort à eux. Les petites entreprises enrichissent nos rues, offrant des produits et des services de qualité, employant des personnes que nous connaissons, nos voisins, nos amis, notre famille.

Les commerces Fontainois ont redoublé d'efforts pour maintenir leur activité, nous vous encourageons fortement à les soutenir : faites vos achats auprès de vos commerces de proximité autant que possible, achetez des chèques-cadeaux, utilisez les services de livraison ou à emporter, recommandez vos commerçants préférés sur les réseaux sociaux... Ensemble permettons à notre commune de rester active et sereine et maintenir un environnement vivant.

Pour nous suivre :

Blog: fontainessolidaireetcitoyenne.over-blog.com

Facebook: facebook.com/fontainessolidairecitoyenneecologique

Mail: fontainessolidaireetcitoyenne@yahoo.fr

PAROLES DE...

Bienvenue au Lieutenant LE STRAT



Rencontre avec le Lieutenant Sébastien LE STRAT, 44 ans, marié trois enfants, originaire de la région lyonnaise et qui a pris ses fonctions en août dernier.

« Je rappellerai tout d'abord que notre mission est d'assurer la sécurité publique et que pour cela nous avons besoin de vous tous... Le premier réflexe à avoir, lorsqu'un habitant pense que la tranquillité publique n'est pas respectée, est de composer le 17. Une patrouille est présente sur les communes toute la journée et une partie de la nuit, pour intervenir très rapidement le cas échéant. En tant que Commandant de cette

gendarmerie, mon ambition est avant tout de créer du lien entre les habitants et leur gendarmerie en réaffirmant notre présence sur le terrain. Actuellement dans un contexte sanitaire particulier, nous intervenons régulièrement auprès de la brigade des transports pour faire respecter le port du masque ou pour venir en soutien lors de contrôles dans les transports en

Je compte également renforcer nos collaborations avec les élus, les commerçants et les entreprises locales dans des actions de prévention. J'entends par là de sensibiliser les personnes aux escroqueries en tout genre et aux cambriolages en apportant des conseils utiles »

SÉBASTIEN LE STRAT













Marai 8 décembre 2020

Illumination des rues



19h

À défaut de pouvoir nous retrouver, des décorations festives sur la place de la Liberté.



Re-confinement / allégement progressif des restriction sanitaires : les mesures nationales pour lutter contre la COVID 19

Le 28 octobre dernier, le Président de la République a annoncé sa décision de remettre en place un confinement national. D'une durée de quatre semaines à compter du 30 octobre minuit, son objectif était de réduire autant que possible les contacts, la circulation et surtout la propagation du virus sur le territoire. Plus souple qu'en mars, le re-confinement a contraint notre quotidien ainsi :

- Les rassemblements sont interdits dans l'espace public et dans la sphère privée, excluant évidemment le cercle familial au sein d'un même foyer.
- Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts afin de garantir la continuité de l'enseignement. Pour les étudiants, les cours s'effectuent en ligne.
- Le télétravail est fortement encouragé et doit être la règle lorsque c'est possible.
- Les commerces de première nécessité restent ouverts, les autres sont fermés.
 Certains commerces ont mis en place un système de drive ou de click and collect.
 Les établissements recevant du public seront fermés, sauf ceux du service public, afin d'assurer au mieux la continuité des démarches administratives et le service
- aux personnes. Il n'y a pas de décision gouvernementale prise sur la réouverture des commerces à ce jour.
- Comme en mars, les déplacements ne sont autorisés que pour certains motifs et sur présentation d'une attestation (disponible à partir du 30 octobre).

L'allégement progressif du confinement annoncé pour la fin du mois de novembre ne doit pas faire relâcher notre vigilance et le maintien des gestes barrières. Nous partagerons les nouvelles décisions gouvernementales sur la page facebook et le site internet de la ville. Prenez soin de vous.

LES GESTES BARRIÈRES

Face à l'infection, il existe des gestes simples pour se protéger, on les appelle les gestes barrières



Se laver les mains trè régulièrement.



dtiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans



Saluer sans se serrer la main, éviter



Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi.



limiter les déplacements et les contacts.